



# MANAGER LA PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES

Durée :

1 jour / 7h

Réf :

FSC 0501

FS Concept  
Formations

## Objectifs

- ⇒ Etre capable de mettre en place une politique de gestion du risque électrique dans son entreprise ou service dans le respect de la norme NFC 18-510
- ⇒ Etre capable de définir les habilitations électriques pour le personnel de son entreprise

## Publics

- ⇒ Directeurs, chefs de service maintenance, technique, électrique
- ⇒ Responsables de service sécurité, RRH, formation

## Pré requis

- ⇒ Etre impliqué dans la mise en œuvre du management de la prévention des risques électriques dans son entreprise

## Moyens, méthodes pédagogiques & intervenant

- ⇒ Apports théoriques, exposés, échanges, exercices, études de cas
- ⇒ Remise d'un livret « Habilitation électrique » de 88 pages en couleur
- ⇒ Démonstrations avec matériel BT et HTA de l'unité mobile de formation aux habilitations électriques
- ⇒ Formation réalisée sur le site de l'entreprise.
- ⇒ Intervenant : Francis SEGARD, formateur maintenance industrielle expérimenté & artisan électricien

## Evaluation & validation de la formation

- ⇒ Evaluation des acquis par QCM, évaluation de la formation par le stagiaire.
- ⇒ Suivi des présences par émargement et remise d'une attestation individuelle de formation.

## Programme de la formation

- ⇒ Tour de table, prise en compte des problématiques
- ⇒ Présentation de la norme NFC 18-510, évolutions de la réglementation, responsabilités
- ⇒ Les titres d'habilitation, choix des titres en fonction des activités.
- ⇒ La mise en œuvre des travaux et intervention, l'analyse des risques
- ⇒ Notions d'environnement, respect de distances
- ⇒ Travail hors tension et consignation
- ⇒ L'élaboration et l'échange de documents
- ⇒ Les équipements de protection, utilisation, gestion et vérifications
  
- ⇒ Travaux pratiques : utilisation des EPI, réalisation d'une consignation BT et HTA
- ⇒ Evaluation finale par QCM

